Conseil d'école n°1- PV

Mercredi 26 novembre 2025

De 13h35 à 14h45 : Planeta Educar / Salle de CE1

Participants :

Présents :

- **Les membres de la direction :**
  - Virginie Avedikian - Directrice et Présidente
  - Monica Verissimo-Propriétaire
- **L'équipe pédagogique :**
  - Joana Damas (EY2)
  - Vanusa Salvador (EY1)
  - Célia Reyberolle (PSA)
  - Edna Costa(MSA)
  - Nathalie Vernier (GSB)
  - Severine Bergeres (CE1)
  - Ana Sofia Barbosa (intervenante portugais)
- **Les représentants des parents :**
  - Dupont Julien (PSA)
  - Bacchin Miriam (PSB)
  - Bernades Ana (CE1)
  - Edouard Ducasse (MSA&B)
  - Katia Guedes (EY0/CP)
  - Alice Tchekinian (EY1/2)
  - Ana Nobre (EY3)

Absents :
- SOUSA Lilian (GSA)
- PINTO Erika (GSB)

- **Invités**

-Madame Manuela Ferreira Pinto, Conseillère de coopération et d'action culturelle (COCAC)

-Madame Nabila Hkikat, Attachée de coopération éducative et universitaire

-Monsieur Avraham Benhaim, Conseiller des français à l'étranger

Ordre du jour :

1. Installation du conseil d'école 2025-2026

- **Tour de table pour présentation des membres**
- **Bienvenue aux nouveaux membres pour leur premier conseil.**
  La Directrice remercie les parents qui se sont présentés. Ces derniers sont des interlocuteurs indispensables. Ils sont également un élément de modération dans les communications entre les parents.

Rappel des missions du Conseil d'école :

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition de la directrice d'école. Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- Les structures pédagogiques ;
- L'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- Le projet d'école ;
- Les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant en compte les contraintes locales ;
- Les projets ;
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et aux modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

Rappel du fonctionnement du conseil :

- Il est demandé aux parents de transmettre les questions avant de constituer l'ordre du jour afin de pouvoir préparer les différents points. Un délai de 48h est donné.
- Les cas particuliers ne sont pas traités lors du conseil d'école.

2. Bilan de la rentrée 2025-2026

2.1 **Structure de l'école :**
13 classes (contre 10 en N-1)

- **Pour la partie française :**
  - En cycle 1 : 7 classes (1 TPS, 2 PS, 2 MS, 2GS)
  - En cycle 2 : 2 classes (1 CP, 1 CE1)
- **Pour la partie anglaise :**
  - 4 classes (1 EY0, 1 EY1, 1 EY2, 1EY3)

2.2 **Équipe pédagogique :**
Équipe composée de 28 personnes :

- 13 professeurs des écoles pour 13 classes
- 1 enseignante de langue portugaise
- 1 enseignante de langue anglaise
- 1 professeur de musique en langue portugaise
- 14 ASE

2.3 **-Effectifs élèves :**
-201 élèves (179 élèves N-1, 140 N-2)

-Augmentation des effectifs notamment avec la montée de cohorte du cycle 2.
-19 nationalités recensées sur l'ensemble de l'école.

- **Section française :** 151 élèves

- **Section anglaise :** 50 élèves

Effectifs par nationalité :

- **Pour la partie française :**

  - Français : 35 élèves (32 N-1), soit 23 %

- Angolais : 72 élèves (57 N-1) soit 48 %
- Tiers : 44 élèves, (41 N-1) soit 29 %

- **Pour la partie anglaise :**

  - Français : 10 élèves (8 N-1), soit 20 %
  - Angolais : 14 élèves (16N -1), soit 28 %
  - Tiers : 25 élèves,(25 N-1) soit 52 %

On remarque que de plus en plus de familles françaises font le choix de venir à Planeta Educar ces trois dernières années.

2.4 - Les dispositifs pédagogiques :

- **APC (Activités pédagogiques complémentaires)**
  Les APC font partie des obligations de service des enseignantes qui les organisent et les mettent en œuvre.

- 1h/semaine pour les élèves (les mardis).

- Demande d'autorisation à faire valider par les parents. Les parents doivent fournir le repas et respecter les horaires.

- La prise en charge peut répondre à une difficulté scolaire ou aux besoins d'un projet.

- Prise en charge en petit groupe et pouvant mélanger les classes afin de travailler sur des thématiques bien précises. Ce n'est pas forcément l'enseignante de l'enfant qui réalise l'activité.

- **Dispositif « plus d'enseignantes que de classes »**
  Chaque enseignante co-intervient dans une autre classe en appui de l'enseignante principale et /ou prend en charge un petit groupe de la classe sur les heures de décharge.

- Les langues:

	Nb heures --> format h:mn				
	En langue locale	**En LVE**	**Emile**	**Total**	**Cointervention**
CM2	***01:00***	***03:00***	***03:00***	*7:00*	*1:00*
TPS				0:00	
PS	**1:30**	1:00	0:30	3:00	00:30
MS	**1:30**	1:00	0:30	3:00	00:30
GS	**1:30**	1:00	0:30	3:00	00:30
CP	**2:00**	0:45	1:15	4:00	01:15
CE1	**2:00**	0:45	1:15	4:00	01:15

- L'équipe de langue se réunit mensuellement. C'est l'occasion de préciser la mise en œuvre de la politique des langues, dans notre école et de définir des projets.

- EMILE: enseignement d'une matière en langue étrangère :Ce dispositif permet d'enseigner une discipline non linguistique (DNL) dans une autre langue que la langue principale de

scolarisation, afin de renforcer à la fois les compétences disciplinaires et les compétences linguistiques des élèves. L'enseignement se fait conjointement et/ou simultanément dans les deux langues.

En cycle 1 : 30 minutes hebdomadaires d'EMILE en anglais et en français, à travers des activités de motricité.
Ces séances sont co-animées par les enseignantes des sections françaises et anglaises.
En cycle 2: 45 minutes d'EMILE Anglais et 30 minutes d'EMILE en portugais: À chaque période, la discipline enseignée en EMILE change : jeu de dames/ échecs, mathématiques, sciences, ou sport.

- Musique: M. Sergio assure l'enseignement pour l'ensemble des classes de maternelle et élémentaire à raison d'un créneau par classe de 30'/semaine en langue portugaise.

- Activités Périscolaires : reprise le 22 septembre 2025

Les inscriptions se font exclusivement auprès de Madame Tatiana Ferreira.

L'inscription à une activité est valable pour toute l'année scolaire.
Un total de 10 activités est proposé, réparti sur l'ensemble de la semaine, avec des créneaux différents en fonction de l'âge de s élèves.

- **Élèves à besoins particuliers :**
    - La plateforme comme Dismed permet des consultations et des bilans en ligne.
    - Une psychologue est disponible à Luanda (français/portugais).
    - AVSI : 1 élève (MS) est suivi par un AVSI à temps complet.

3. Les projets pédagogiques de l'année

Événements passés :

- Projet de l'école portant sur l'Angola dans le cadre des 50 ans de l'indépendance.plusieurs projets on été initié dans les classes autour de l'art en CP, une course d'orientation en CE1. Découverte de la culture Tchokwé pour tous les GS (création de masques, initiation à la danse, parcours culinaire)
- La semaine du goût.

Événements à venir :

- Chorale et marché de Noël (13 décembre).
- Nuit de la lecture, carnaval/ matinée du 8 février sera également consacré à un projet.

4. Suivi d homologation aefe et projet de développement de l'établissement .

Les 3 et 4 novembre, nous avons accueilli l'inspecteur de zone dans le cadre du suivi d'homologation. Il a visité chaque enseignante et observé les pratiques de classe.

Le suivi d'homologation, réalisé tous les cinq ans pour les établissements déjà homologués, permet à l'AEFE de vérifier :

- la conformité aux programmes français,
- la qualité des enseignements,
- les conditions d'accueil et de sécurité,
- le niveau de professionnalisation de l'équipe,
- l'adéquation des locaux avec les exigences pédagogiques.

Ce suivi est essentiel pour maintenir l'homologation de l'école et garantir la qualité du parcours français proposé aux familles.

Dans le cadre du développement de l'établissement, un constat important a été souligné : le manque d'espace**.**
Avec l'augmentation des effectifs et l'ouverture progressive des niveaux, les locaux actuels deviennent trop limités.

La direction recherche donc activement un nouvel espace, toujours dans le quartier du centre-ville, à proximité du Largo Escolar, afin de préserver l'accessibilité et la continuité de fonctionnement pour les familles.

Plusieurs projets immobiliers sont actuellement à l'étude pour une ouverture à la rentrée 2026.

Intervention de Madame Manuela Ferreira Pinto, Conseillère de coopération et d'action culturelle (COCAC), attachée à l'Ambassade de France.

La COCAC a exprimé sa satisfaction quant au développement de Planeta Educar, à la confiance des familles et à la qualité pédagogique observée. Elle a rappelé l'importance du suivi d'homologation, dont les retours sont très positifs, et a salué l'énergie, la créativité et le courage nécessaires pour développer un établissement scolaire.

Elle a toutefois attiré l'attention sur plusieurs points essentiels :

1. **Sécurité et état des locaux actuels**
   En attendant le futur déménagement, il est indispensable de maintenir les locaux actuels en bon état. Les remarques de l'inspecteur concernant la sécurité ont été entendues et les travaux nécessaires ont déjà commencé.

2. **Lien indispensable avec le Lycée Français**
   L'école et le lycée doivent travailler en synergie, car ils constituent un réseau cohérent. Il est essentiel d'anticiper les effectifs futurs, notamment pour les élèves souhaitant poursuivre leur scolarité au lycée. Les familles doivent informer suffisamment tôt l'école afin de permettre au lycée d'organiser son recrutement et ses capacités d'accueil.

3. **Développement de l'école et homologations futures**
   L'Ambassade soutient pleinement l'extension de Planeta Educar. L'objectif est que le cycle 2 puisse être homologué dès que possible, dans le respect des règles AEFE. L'idéal serait un

agrandissement physique de l'école à horizon 2026 pour permettre l'ouverture progressive des classes jusqu'au CM2, tout en garantissant l'articulation avec le lycée.

4. **Ouverture sur la société angolaise**
   La COCAC souhaite renforcer les liens entre l'école, le lycée ABB et les institutions angolaises, notamment les universités. Elle propose un partenariat avec l'Institut Supérieur de Formation des Cadres afin d'accueillir des étudiants angolais en observation et en formation, conformément à la mission de coopération des établissements homologués.

Elle souligne enfin que l'Ambassade de France soutient pleinement Planeta Educar, son développement, et la coopération active entre l'école et le lycée Alioune Blondin Beye, en rappelant que ce partenariat est essentiel pour garantir la continuité du parcours scolaire des élèves.

5. Questions diverses

1/ la salle de CE1 présente une isolation acoustique insuffisante : bruits provenant de la cour, de la rue et des sirènes extérieures, fenêtres ne fermant pas correctement et non insonorisées. Il s'interroge sur les conditions d'apprentissage dans un environnement sonore aussi perturbé et souhaite savoir si l'école prévoit de remplacer les fenêtres ou d'améliorer l'isolation de la salle.

Réponse de la direction :
Le sujet est déjà en cours de traitement. Afin de réduire les nuisances, les récréations et les séances de motricité ont été décalées pour limiter les périodes de bruit. L'école étudie également plusieurs pistes, notamment l'installation de stores antibruit.

Le problème principal vient toutefois de l'isolation des murs et de la toiture, qui est structurellement insuffisante. Des solutions sont activement recherchées en fonction des possibilités techniques du bâtiment.Les représentants des parents suggèrent d'envisager une isolation par le toit, ce qui pourrait atténuer les bruits, sans toutefois les éliminer complètement.

2/ - Quel est le nombre total d'élèves possible dans une classe. Ne devrait-on pas se limiter à 15 étant donnée la superficie des classes ?

Réponse de la direction : Concernant les effectifs, notre capacité maximale par classe est fixée à 18 élèves. Cependant, nous privilégions un maximum de 16 élèves par classe afin de garantir une meilleure qualité d'encadrement, de sécurité et de suivi pédagogique.

En parallèle, certaines classes ont des effectifs plus faibles. Pour les nouveaux arrivants en cours d'année, ne peut-on pas envisager des classes avec des niveaux multiples PS/GS s'il n'y a plus de places dans le niveau concerné ?
Afin d'absorber les élèves supplémentaires arrivant en cours d'année, de mieux équilibrer les effectifs par classe et de ne pas surcharger certains niveaux, pourquoi ne pas prévoir d'emblée plusieurs classes avec des doubles ou triples niveaux, surtout en maternelle ? Voire une GS/CP ?

Réponse de la direction : La création de classes multi-niveaux (PS/GS, GS/CP) est possible sur le plan pédagogique, mais elle ne peut être utilisée uniquement pour absorber les arrivées en cours d'année. Les classes multi-âges doivent respecter une cohérence pédagogique, assurer la stabilité

des groupes et garantir la continuité des apprentissages.Certaines combinaisons, comme PS/GS ou GS/CP, nécessitent un matériel adapté, une organisation spécifique et une harmonisation des progressions entre cycles, ainsi que des enseignantes expérimentées. En conséquence, l'école privilégie la stabilité des groupes et ne met en place des multi-niveaux que lorsqu'ils sont pédagogiquement justifiés, et non comme simple levier pour réguler les effectifs.

3/ - Est-il envisageable de créer une association de parents d'élèves qui pourrait aider l'école bénévolement ? Par exemple : collecte de fonds, animation lors d'évènements festifs, collecte de matériel, aide l'ors d'organisation de sorties scolaires, accueil des nouvelles familles. Cette association permettrait d'impliquer davantage les parents, de créer du lien entre eux et de contribuer au caractère « petite école chaleureuse » de Planeta Educar.

Réponse de la direction : La création d'une association de parents d'élèves est tout à fait envisageable. Cependant, cette démarche doit respecter un cadre juridique précis : rédaction de statuts, constitution d'un bureau (président, secrétaire, trésorier) et déclaration officielle de l'association. Il est important de rappeler que cette initiative relève exclusivement des parents et ne peut pas être organisée ni pilotée par l'école.
Une fois créée, l'association pourra collaborer avec l'établissement pour soutenir certaines actions : organisation d'événements festifs, collectes de matériel, actions solidaires, accueil de nouvelles familles ou participation encadrée à des sorties scolaires. Ces contributions devront toutefois être validées par la direction et respecter les règles de sécurité et les procédures de l'AEFE.
Les activités bénévoles ne pourront se faire qu'en coordination avec l'école, afin d'assurer un fonctionnement harmonieux et sécurisé.
Les parents intéressés par la mise en place de cette association sont invités à se rapprocher de la direction pour être accompagnés dans la compréhension du cadre et des attentes.

4/ Peut-on avoir un planning de la semaine des enfants ?

Réponse de la direction : Un planning hebdomadaire détaillé ne sera pas transmis aux familles, car les activités peuvent évoluer selon les besoins pédagogiques et les projets de classe. Chaque enseignante suit une programmation et un emploi du temps conformes aux exigences de l'Éducation nationale. Les informations importantes, projets et événements sont communiqués régulièrement aux parents et via le padlet de la classe.Les horaires des récréations et du temps de goûter ont été communiqués lors de la réunion de rentrée. La direction invite les parents à se rapprocher des enseignantes pour obtenir à nouveau ces informations si nécessaire.

5/ Y'a t'il une possibilité d'offrir plus d'intimité aux toilettes des classes de petite section ?

Réponse de la direction :L'école est consciente de cet enjeu et veille au respect de la pudeur et du confort des enfants. Une auxiliaire est toujours présente pour accompagner et surveiller les élèves pendant les temps de récréation, ce qui garantit un encadrement adapté et sécurisant dans les sanitaires. Pour des raisons de sécurité évidentes, les élèves de petite section ne sont jamais laissés seuls aux toilettes.

Fin de la séance: 14H45